



COMMUNIQUÉ
mai 2013

Prix Georges Frêche Université Sud de France **édition 2013**

*** APPEL A CANDIDATURE ***

Dès 1985, Georges Frêche envisageait la création d'une grande Université unique en Languedoc-Roussillon, fédérant l'ensemble des Universités et des grandes Écoles du territoire.

Avec 25 ans d'avance, il reconnaissait l'importance du savoir comme moteur du développement économique régional, favorisant le mieux vivre de ses habitants. Aujourd'hui, les Universités et Écoles en Languedoc-Roussillon se sont renforcées et doivent rayonner tout en favorisant le territoire régional.

Depuis 2012, le **Prix Georges Frêche Université Sud de France** récompense les initiatives qui contribuent à cet objectif.

Lors de la première édition, le Prix a distingué les travaux du Pôle Chimie Balard à Montpellier et l'accueil du siège mondial du CGIAR (Consortium pour la Recherche Agricole Internationale), ainsi que le projet de recherche de Vincent Creuze sur un robot d'exploration sous-marine (Prix spécial du jury).

Les dépôts de dossiers

Le règlement du prix et le bulletin d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de l'association : **www.georgesfreche-lassociation.fr**

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 20 septembre 2013 minuit** pour envoyer leur dossier dûment complété par courrier électronique à

contact@georgesfreche-lassociation.fr

ou par voie postale à

Georges Frêche l'Association – Prix Université Sud de France – BP 20016
34160 Saint Geniès des Mourgues.

Remise du prix

2 à 6 candidats seront sélectionnés par le jury du Prix et contactés individuellement pour les informer de leur sélection, et leur confirmer le calendrier de remise des prix.

En 2013, *Georges Frêche l'Association* a choisi d'augmenter l'aide pour encourager le lauréat qui recevra **4 000 euros** lors d'une cérémonie publique organisée au mois d'octobre 2013.